



AMICAL DÉPARTEMENTAL OPEN GOLF DES P.O. MESSIEURS ET DAMES - DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2020

GOLF DE FALGOS Tel. 04.68.39.51.42

REGLEMENT DE LA COMPETITION

Cette compétition est réservée aux joueurs ayant des difficultés de déplacement en terrain accidenté.

RÈGLEMENT

Cette épreuve est exclusivement disputée en voiturette.

CATÉGORIE ET SÉRIE

Une seule pour les Dames quel que soit l'âge et l'index

Une seule pour les Messieurs quel que soit l'âge et l'index

MARQUES DE DÉPART:

Messieurs: marques jaunes

Dames: marques rouges

FORMULE DE JEU :

Compétition sur 18 trous en stableford individuel.

Les règles de compétition définies par la FFG s'appliquent à cette compétition.

CLASSEMENT :

Il sera établi un classement honorifique à partir des résultats obtenus en stableford net.

INSCRIPTIONS :

Le nombre d'inscriptions est limité à 30 (Messieurs et Dames confondus)

Les joueurs seront répartis sur les voiturettes à raison de 2 joueurs par voiturette.

Les joueurs pourront préciser leur partenaire de voiturette sur la feuille d'inscription.

Les inscriptions seront traitées uniquement par le Club de Falgos afin de pouvoir gérer la disponibilité des voiturettes.

DROITS D'ENGAGEMENT :

25.00 € green-fee compris.

N'oubliez pas que le certificat médical est obligatoire.

Le à

Signature

A retourner obligatoirement, au plus tard le samedi 29 août 2020 avant 18 heures, soit :

par courrier postal, accompagné du règlement par chèque, à l'ordre du Comité Départemental de Golf 66, à l'adresse suivante :

AMICAL DÉPARTEMENTAL OPEN GOLF DES P.O.

Domaine de FALGOS

66260 Saint Laurent de Cerdans

par mail, à l'adresse suivante :

champ.golf.66@gmail.com

le chèque de règlement, dans ce cas, étant remis au capitaine de l'équipe qui le remettra lui-même aux organisateurs le jour de la compétition.

Comité Départemental de Golf des Pyrénées Orientales

Le Président - Marc CROS - 06.80.42.30.91